

Eté meurtrier : de la "Garde nationale" à "l'Etat de droit", un nouveau discours sur la "sécurité" lourd d'arrière-pensées politiques.



Derrière l'évidence qui fait consensus qu'"il n'y a pas de risque zéro", le discours du gouvernement sur "la sécurité" a connu depuis la tragédie de Nice, il y a tout juste un mois, une sensible évolution qui passe largement inaperçue.

Avec Christophe de
Voogd

L'on se souvient que dans son interview du 14 juillet, François Hollande avait annoncé la diminution de la "Force Sentinelle" et la fin prochaine de l'état d'urgence. Las, le soir même, la tragédie de Nice venait ruiner ces modestes espoirs et mettre plus que jamais la "sécurité" en tête des préoccupations des Français et au cœur des cauchemars gouvernementaux. Mais derrière la double évidence du "il n'y a pas de risque zéro" et de "la menace est toujours aussi élevée", qui fait au moins consensus, force est de constater que le discours sécuritaire a profondément évolué.

Tout le monde l'a remarqué pour la droite : dès le soir de la tragédie de Nice, la très ambiguë "unité nationale" était rompue, comme l'avait annoncé le 14 juillet au matin cette même chronique, en cas de nouvel attentat. Mais cette rupture était à la fois inévitable et légitime : l'instrumentalisation de "l'unité nationale" par le pouvoir depuis le carnage de Charlie hebdo, pour écarter non seulement toute critique mais aussi toute question, était devenue intenable. Après un moment de flottement, le gouvernement a trouvé le secours de la "Garde Nationale", nouveau et pompeux nom de la bonne vieille Réserve.

Mais, c'est tout l'objet de cette chronique, les mots sont lourds de sens. En l'occurrence, ce nouveau discours opère un changement d'affichage sécuritaire passé largement inaperçu : au nom de la "menace omniprésente" l'accent est désormais mis sur une nouvelle priorité : la protection de toutes les cibles possibles. Or comme le caractère de ce nouveau terrorisme est de tuer n'importe qui, n'importe où, n'importe quand et n'importe comment, cet objectif est totalement irréaliste. "Garde nationale" ou pas. D'où les multiples annulations de festivités qui ne remplissent pas les exigences drastiques fixées par les préfets. D'où l'inégalité flagrante de traitement entre les manifestations, au détriment de celles provenant de l'initiative privée et en faveur de celles qui disposent -sur quels critères ? - d'un concours massif de la force publique. Fait plus grave, car directement lié aux attentats : l'interdiction de la "Marche blanche" à Nice, toujours au nom de la "sécurité", ne montre-t-elle pas la volonté de l'Etat de se réserver le monopole de la commémoration ? Pourquoi donc un hommage public avec ministres serait-il plus "sécurisable" qu'une manifestation populaire sans ministres ? Au-delà de l'instrumentalisation politique de l'émotion collective, c'est un bon vieux travers français qui se donne à voir ici : la méfiance congénitale à l'égard de la société qui anime un Etat obsédé par son pouvoir de contrôle.

A côté de la "Garde nationale", c'est également "la défense de l'Etat de droit" qui désormais fonctionne comme le nouveau totem, couvrant la difficulté à prendre de nouvelles mesures directement contre les terroristes potentiels et le terreau qui les nourrit. Il est

ainsi frappant de constater la faiblesse et l'approximation du nombre ("une vingtaine") de mosquées radicales fermées, donné par un Ministre de l'intérieur qui est d'ordinaire d'une précision maniaque sur les chiffres. Il est aussi frappant de voir que personne n'ait songé à lui en demander la liste exacte...

Il se pourrait bien en fait que, derrière l'évolution du discours, une constante soit peu remarquée. Depuis dix-huit mois, d'abord au nom de "l'unité nationale" puis au nom de "l'Etat de droit", l'attention de l'opinion est détournée d'une question décisive : le fonctionnement de l'appareil sécuritaire et en particulier de la justice qui, dans tous les parcours des futurs tueurs, de Paris à Saint -Etienne du Rouvray, a été défectueux. Non que la justice soit complaisante, comme le veut une certaine démagogie ; mais elle est trop souvent naïve face à une tactique consommée de dissimulation. Elle doit donc changer de logiciel à l'égard des terroristes potentiels ou confirmés. Avant de songer à changer la loi, comme on l'entend trop souvent à droite, il faudrait d'abord l'appliquer dans sa totalité et dans toute sa rigueur. Dura lex, sed lex ! "La loi est dure mais c'est la loi". C'est d'abord cela "l'Etat de droit".

Comment éviter sinon que les Français fassent le parallèle avec le traitement réservé à Jacqueline Sauvage, meurtrière d'un mari ultra-violent, ne présentant, elle, aucun risque de récidive comme le reconnaît la justice elle-même, qui vient pourtant de lui refuser une libération anticipée, même conditionnelle ?